

IFCG-Carières

FORMATION

TP - AGENT DE PROPRETÉ ET D'HYGIÈNE

Inscrit au RNCP- Répertoire National des Certifications Professionnelles
Agent Qualifié de niveau III (CAP-BEP) du ministère chargé de l'Emploi.
Eligible au CPF





CERTIFICATION

Le TP Agent de Propreté et d'Hygiène vise à reconnaître les compétences mises en œuvre pour ce métier. Titre Professionnel d'Agent de propreté et d'hygiène, niveau III, du ministère chargé de l'Emploi.

[Fiche RNCP37872](#)

DURÉE

5 mois / 630 heures

420h en centre et 210h en entreprise

Ces durées peuvent varier en fonction de votre statut.

PUBLIC

Demandeurs d'emploi

Salarié(e)s

Personnes en situation de handicap

Personnes en reconversion professionnelle

PRÉ-REQUIS

Savoir lire, écrire, compter

Avoir un projet professionnel validé par une expérience professionnelle ou un stage en entreprise dans le secteur de la propreté et services associés

Avoir conscience des contraintes de ce secteur (horaires décalés, temps partiel)

ADMISSION

Sur dossier, tests et entretien individuel

TARIF

Contactez-nous au 09 81 37 97 01

Ou consulter notre site internet

www.ifcg-carrieres.fr

FINANCEMENT

Selon le projet et le statut, par le CPF, Pôle Emploi, les dispositifs Région, l'OPCO de référence, Transition Professionnelle, CPF de transition, Pro-A, plan de développement des compétences, alternance.

INFOS +

www.ifcg-carrieres.fr, rubrique "INFOS"



AGENT DE PROPRETÉ ET D'HYGIÈNE

TP - Titre Professionnel

Inscrit au RNCP. Eligible au CPF.



DESCRIPTION MÉTIER

Code ROME correspondant au métier d'Agent de propreté et d'hygiène K2204 et J1301

L'agent de propreté et d'hygiène assure des prestations de nettoyage manuel et mécanisé afin de garantir l'hygiène et la propreté de locaux et d'équipements et préserver le cadre de vie des usagers. Il adopte une posture de service et s'adapte à l'utilisation des locaux en présence des usagers. Il fait preuve de discrétion et respecte la confidentialité.

L'agent de propreté et d'hygiène organise sa prestation en fonction d'une fiche de poste issue d'un cahier des charges ; dans les locaux à risque de biocontamination, il se conforme aux protocoles. Il utilise des produits et des matériels de nettoyage adaptés aux prestations. Tout au long de son service, il travaille dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et respecte les principes d'économie d'effort dans l'utilisation de matériels et machines de nettoyage.

Dans une démarche de développement durable, il intègre les écogestes aux modes opératoires et techniques. Il nettoie manuellement des surfaces, assure l'entretien de sanitaires et des prestations de bionettoyage dans des environnements spécifiques. Il met en œuvre des prestations de nettoyage ou de remise en état mécanisés de surfaces salies ou ayant subies des altérations.

L'agent de propreté et d'hygiène maintient son matériel en état de propreté et en assure l'entretien courant. L'agent contrôle visuellement le résultat de son travail et ajuste sa prestation si nécessaire. Il assure, auprès du client et du hiérarchique, la traçabilité de la prestation par un cahier de liaison ou un support numérique. Il signale tout dysfonctionnement à sa hiérarchie.

L'agent de propreté et d'hygiène porte une tenue de travail et des équipements de protection individuelle adaptés. L'emploi s'exerce de plus en plus en entreprise, en fonction de la prestation et de l'utilisation des locaux, les horaires peuvent être décalés avec des amplitudes importantes.

Il travaille seul ou en équipe. L'activité s'exerce principalement à l'intérieur, éventuellement sur plusieurs sites différents.

Elle nécessite une condition physique permettant l'utilisation de matériels mécanisés.

Elle exige une station debout prolongée avec un rythme de travail parfois soutenu.



COMPÉTENCES VISÉES ET ACQUISES

Ses principales activités sont les suivantes :

- organiser son chantier
- réaliser des techniques professionnelles d'entretien et de rénovation des sols
- contrôler les résultats en fonction du cahier des charges
- respecter les règles d'hygiène et de sécurité sur les chantiers



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation modulaire en face en face alternant exposés, ateliers, mises en situation pratique, évaluations. Formation en centre, les modalités pédagogiques sont ciblées sur le développement de compétences opérationnelles et dans un objectif d'emploi. Nos contenus pédagogiques ont été créés afin que les stagiaires puissent atteindre le niveau requis lors de l'évaluation finale.



MODALITÉS D'ÉVALUATIONS

L'obtention de la certification nécessite la validation de tous les blocs de compétences et de l'évaluation complémentaire. Les compétences des candidats (issus de la formation) sont évaluées par un jury au vu :

- d'évaluations écrites en cours de formation sur chaque bloc de compétences
- d'un contrôle continu permettant de valider les blocs de compétences : mises en situations professionnelles, études de cas, projets...
- Evaluation complémentaire :
 - Évaluation de la période d'application pratique en entreprise par le tuteur
 - Élaboration d'un dossier professionnel relatif à la période d'application pratique en entreprise
 - Soutenance orale devant un jury de professionnels selon l'arrêt ministériel et sur chaque bloc de compétences (mise en situation, jeux de rôle, QCM, Entretien technique, Entretien final)



EQUIPE PÉDAGOGIQUE

L'équipe d'IFCG Carrières est composée de formateurs et d'intervenants professionnels et spécialisés. En qualité de praticiens et d'experts, ils sont reconnus dans leur domaine d'intervention afin de transmettre toute la technique et l'expertise de leurs compétences.

Toute l'équipe attache une importance particulière à la maîtrise des méthodes et la capitalisation des nouvelles techniques, moyens et outils pédagogiques pour que les formations soient concrètes et opérationnelles qu'elles soient en présentiel ou en distanciel.

PROGRAMME



THEORIE - 420 heures en CENTRE

Titre Professionnel (TP), 2 Blocs de compétences et 9 Unités de Compétences :

1. Réaliser une prestation de nettoyage manuel

Réaliser le nettoyage manuel des surfaces

Réaliser le nettoyage manuel des sanitaires

Réaliser le bionettoyage en environnement spécifique dans le respect des protocoles.

2. Réaliser une prestation de nettoyage ou de remise en état mécanisés

Réaliser un nettoyage mécanisé

Réaliser une remise en état mécanisée.

UC1 - L'environnement professionnel de la propreté

UC2 - Compétences clés de la propreté

UC3 - Développement durable et savoirs associés à la propreté

UC4 - Hygiène et Sécurité

UC5 - Techniques manuelles de nettoyage

UC6 - Techniques mécanisées de nettoyage et de remise en état

UC7 - Les mises en situation professionnelle et les protocoles

UC8 - Préparation à l'habilitation électrique de premier niveau

UC9 - Mon insertion dans la propreté



Objectifs de la session de formation :

- Acquérir les connaissances et savoirs associés aux différentes activités du métier d'agent de propreté et d'hygiène
- Maîtriser l'ensemble des compétences professionnelles demandés par les professionnels par un apprentissage en centre et des stages en entreprise
- Valider sa formation par l'obtention du titre professionnel du ministère chargé pour l'emploi d'Agent de Propreté et d'hygiène



Les différents secteurs d'activités

Les différents secteurs d'activités concernés sont principalement tout type d'entreprises de propreté, de collectivités publiques et de structures privées dans des environnements très diversifiés :

- bureaux et locaux administratifs, parties communes d'immeubles, nettoyage de logement privé, distribution (commerces, grandes surfaces...),
- santé, médico-social (hôpitaux, cliniques, laboratoires, maisons de retraite...),
- locaux industriels,
- locaux et moyens de transports (bus, avions, trains, gares, aéroports...),
- établissements scolaires, d'accueils d'enfants, équipements collectifs, restaurations collectives, etc.



PRATIQUE - 210 heures en ENTREPRISE

L'immersion en entreprise permet une réelle mise en oeuvre des nouvelles compétences.



DOSSIER PROFESSIONNEL

Chaque apprenant doit rédiger un dossier en lien avec sa période en entreprise et le remettre à l'Institut en fin de formation. Il permet de décrire et valoriser sa capacité à mettre en oeuvre, dans un contexte professionnel, ses compétences de façon coordonnée et de démontrer sa compréhension, maîtrise et réalisation des différentes activités.



TOUT POUR RÉUSSIR

La recherche d'une entreprise pour cette période d'application pratique fait partie intégrante de la formation. Les apprenants sont formés et accompagnés par nos responsables de formation et des formateurs dédiés, jusqu'à l'obtention d'une entreprise d'accueil.



BON À SAVOIR

Nos formations peuvent être réalisées dans leur format global, modulable ou personnalisable en fonction de votre projet et de votre statut. Nous adaptons ainsi nos formations à votre besoin et à votre demande. En formation continue, en alternance, chaque prestation de formation vous est accessible.



CENTRES DE FORMATION

CENON

IFCG Carrières
13, avenue Jean Jaurès
33150 CENON
09 81 37 97 01
direction@ifcgcarrieres.fr

PESSAC

IFCG Carrières
152 Avenue Jean Jaurès
33600 PESSAC
09 83 28 98 92
direction@ifcgcarrieres.fr

ANGLET

IFCG Carrières
3 Allée Bellevue
64600 ANGLET
09 82 30 93 91
direction@ifcgcarrieres.fr

LONS

IFCG Carrières
Avenue mail de Coubertin
64140 LONS
09 82 30 93 91
direction@ifcgcarrieres.fr

IFCG CARRIERES

Siège Social
13, avenue Jean Jaurès
33150 CENON

09.81.37.97.01
direction@ifcgcarrieres.fr
www.ifcg-carrieres.fr



ANNEXE

AGENT DE PROPRETÉ ET D'HYGIÈNE

ifcgg
Carrières
Conseils & Formations

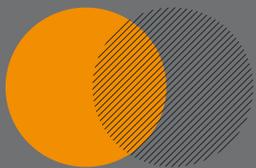
direction@ifcgcarrieres.fr

www.ifcg-carrieres.fr

09.81.37.97.01



SARL - Siège Social IFCG CARRIERES - 13 Avenue Jean Jaurès - 33150 CENON - 09.81.37.97.01 - direction@ifcgcarrieres.fr - www.ifcg-carrieres.fr
SIRET : 53412994500018 - NAF/APE : 8559A - Déclaration d'activité enregistrée sous le N°72330848833 auprès du Préfet de Région Nouvelle-Aquitaine.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État. Référencé dans le DATADOCK ID 0005113 conformément aux critères qualités de la loi 05 Mars 2014.
Certifié QUALIOPI par ISO pour les actions de formation et les actions de formation par l'apprentissage N°2105_CNO0835-V.1.



Agent de Propreté et d'hygiène

Définition de l'Emploi

Finalité / Mission

Il traque toute la journée la saleté et la poussière. Monobrosse, autolaveuse, injecteur extracteur... l'agent de propreté et d'hygiène met toutes les chances de son côté pour gagner son combat. Sols durs, souples, protégés ou textiles... rien ne lui fait peur. Sa rigueur et son autonomie sont appréciées.

Secteur d'Activités

L'agent exerce son activité très majoritairement dans des entreprises de propreté, mais il peut l'exercer dans des entreprises ou établissements publics ou para publics qui ont internalisé l'activité de nettoyage : bloc opératoire, laboratoire pharmaceutique, bureaux, gares, aéroports, mairies, centres commerciaux... En fonction des lieux où il travaille, il peut se spécialiser dans des domaines très variés : en nettoyage hospitalier (ou en maison de retraite, établissement de cure...), en ultrapropreté (agroalimentaire, laboratoires...), en entretien machiniste (bureaux, centres commerciaux, musées, parcs d'attraction...), en petite maintenance (bureaux, copropriétés...), en espaces verts, en travaux en hauteur (pour laver les vitres notamment).



Type d'EMPLOI accessible:

- agent de nettoyage en collectivité
- agent de nettoyage industriel
- agent d'entretien polyvalent
- agent de propreté des locaux
- agent de propreté en grande surface
- agent de service
- agent des services hospitaliers

L'agent d'entretien peut évoluer, avec des formations complémentaires, vers un poste de chef d'équipe puis chef de site et responsable de secteur. Il peut également choisir de se spécialiser dans le nettoyage de sites sensibles : hôpital, blocs opératoires, labo pharmaceutique, nucléaire...



Code ROME associé

K2204 - Nettoyage des Locaux

J1301 - Personnel polyvalent des services hospitaliers

Certification et Programme encadrés par le RNCP - FranceCompétences

Le TP Agent de Propreté et d'Hygiène vise à reconnaître les compétences mises en oeuvre pour ce métier. Titre Professionnel d'Agent de propreté et d'hygiène, niveau III, du ministère chargé de l'Emploi. [Fiche RNCP 37872](#)



Description des modalités d'acquisition de la certification par capitalisation des blocs de compétences et/ou par équivalence :

- Voie d'accès à la certification par la formation :

Validation des blocs de compétences par leurs modalités d'évaluations spécifiques + 1 validation complémentaire en plus de la validation des blocs : soutenance orale en prenant appui sur un dossier de valorisation des compétences.

- L'accès à la certification professionnelle est également possible par la mise en œuvre d'un parcours mixte.

PRESENTATION DETAILLEE DU REFERENTIEL ACTIVITES ET COMPETENCES

BC1

Organisation d'un chantier de propreté

ACTIVITÉS

- A1 - Organiser son travail en fonction des exigences de l'activité et du temps qui est imparti.
- A2 - Prendre les dispositions pour que le travail soit conforme au cahier des charges, en lien avec sa hiérarchie.
- A3 - Suggérer à sa hiérarchie des améliorations aux processus et techniques du métier.
- A4 - Préparer techniquement le chantier (produits, matériel).
- A5 - Préparer les installations avant nettoyage (rangement, protection, balisage).

BC3

Contrôle des résultats en fonction du cahier des charges

ACTIVITÉS

- C1 - Contrôler la bonne exécution de son travail.
- C2 - Prendre l'initiative de répéter ou corriger le travail si nécessaire.
- C3 - Enregistrer les informations selon les procédures prévues.

BC5

Relations clients et aptitudes de service

ACTIVITÉS

- E1 - Veiller à ce que sa tenue de travail et sa présentation professionnelle soient soignées.
- E2 - Travailler en respectant le confort du client (bruit, confidentialité, dérangement...).
- E3 - Entretenir de bonnes relations avec le client pendant la réalisation de la prestation.
- E4 - Traiter à son niveau les demandes ou réclamations du client par rapport aux directives données par la hiérarchie pour accomplir les prestations demandées.
- E5 - Enregistrer et transmettre les demandes et/ou réclamations éventuelles du client.
- E6 - Informer sa hiérarchie des contraintes et attentes du client.

BC2

Réalisation des techniques professionnelles d'entretien manuelles et/ou mécanisées

ACTIVITÉS

- B1 - S'assurer que sa tenue de travail est conforme aux exigences des techniques mises en oeuvre.
- B2 - Appliquer le protocole de lavage simple des mains.
- B3 - Lire et appliquer les notices et fiches techniques.
- B4 - Nettoyer avec les produits et techniques appropriés les sols textiles, sols plastiques, parquets, carrelages, céramiques, pierres naturelles.
- B5 - Choisir et utiliser le matériel d'entretien approprié: monobrosse, injection extraction, auto laveuse non portée.
- B6 - Appliquer les techniques de remise en état et rénovation des sols.
- B7 - Remettre en ordre les installations une fois la prestation effectuée.
- B8 - Assurer l'entretien courant du matériel dans les conditions d'hygiène et de sécurité requises.

BC4

Respect des règles d'hygiène et de sécurité sur les chantiers

ACTIVITÉS

- D1 - Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité.
- D2 - Respecter les normes de sécurité pour le stockage, la manipulation des produits et des matériels.
- D3 - Adapter les méthodes de travail au niveau de risques en accord avec sa hiérarchie.

REFERENTIEL DE FORMATION

Liste des modules

MODULE 1 CONNAISSANCES TECHNOLOGIQUES DE LA PROPRETE

Objectifs

- Connaître les principes généraux du nettoyage et le cercle de Sinner
- Connaître les salissures et déchets et leur élimination
- Connaître et pratiquer le tri des déchets
- Connaître les matériaux et les revêtements des locaux
- Connaître les produits utilisés dans le secteur de la propreté
- Connaître les caractéristiques des produits éco-labelisés
- Connaître les matériels et les machines utilisés dans les opérations de nettoyage

Connaissances et mises en situation professionnelle

- Les Principes généraux des opérations de nettoyage
- Les quatre facteurs du cercle de Sinner
- Nettoyer et/ou désinfecter
- Les déchets et les salissures : identification, classification, élimination
- Le tri des déchets : production, réduction, techniques du tri
- Les matériaux et revêtements : classification, les revêtements textiles, les revêtements souples, (plastique, linoléum), les revêtements durs.
- La classification des produits selon leur PH et leur action
- Les différents produits et leurs normes
- Le Bio nettoyage
- Les produits éco-labelisés
- L'étiquetage et les logos des produits
- Dosage et mélange des produits
- Les matériels de nettoyage manuel pour les sols, le mobilier, les sanitaires, les vitres, les containers à ordures ménagères
- Les machines de nettoyage mécanisé : aspirateur, injecteur-extracteur, monobrosse, autolaveuse

MODULE 2 HYGIENE ET SECURITE

Objectifs

- Connaître et Appliquer les règles d'hygiène personnelle
- Connaître et Appliquer les règles d'hygiène en fonction des prestations
- Connaître et Appliquer les gestes et postures adaptés dans sa pratique professionnelle
- Connaître et Appliquer les méthodes de précaution à la manipulation des produits, matériels et machines de nettoyage
- Se Protéger : Prévention aux risques professionnels
- Sécuriser son chantier de nettoyage

Connaissances et mises en situation professionnelle

- Bref historique sur l'hygiène : de l'antiquité à nos jours
- Initiation à la microbiologie appliquée au monde de la propreté : de la naissance à la destruction des micro-organismes
- Protocole des règles d'hygiène personnel : lavage des mains, tenue professionnelle, EPI.
- Les caractéristiques chimiques des produits et leur dangerosité
- Les produits à utiliser selon les revêtements et les techniques
- Les risques professionnels rencontrés dans les opérations de nettoyage
- Les éléments pour sécuriser un chantier
- Les positions ergonomiques à respecter lors des activités de nettoyage



Répertoire national des certifications professionnelles

TP Agent de Propreté et d'Hygiène

Fiche détaillée de la certification [TP APH sur francecompétences.fr](https://francecompetences.fr).



REFERENTIEL DE FORMATION

LISTE DES MODULES

MODULE 3 TECHNIQUES MANUELLES DE NETTOYAGE

Objectifs

- Connaître l'ensemble des techniques manuelles utilisées dans le secteur de la propreté
- Appliquer certaines techniques en respectant un protocole et les consignes de sécurité
- Maîtriser les fiches méthodes

Connaissances et mises en situation professionnelle

- La technique du balayage humide à la godille avec balai à plat des sols: matériels, produits, gestes et postures, consignes.
- La technique du balayage humide des sols à la godille avec balai faubert, la presse et les deux seaux : matériels, produits, gestes et postures, consignes.

MODULE 4 TECHNIQUES MECANISEES DE NETTOYAGE

Objectifs

- Présenter les principales machines utilisées dans le secteur de la propreté : l'aspirateur, les monobrosses, injecteur-extracteur
- Connaître les principales caractéristiques et fonctions de ces machines
- Maîtriser les fiches méthodes
- S'exercer aux techniques mécanisées d'entretien et de nettoyage et de rénovation

Connaissances et mises en situation professionnelle

- Introduction aux techniques mécanisées : les avantages et les inconvénients
- Présentation des différentes machines dans la propreté : description, utilisation
- Présentation de chaque machine : la monobrosse à basse vitesse et à haute vitesse, l'aspirateur à poussières, l'aspirateur à eau, injecteur-extracteur
- Les différentes utilisations dans la propreté des machines
- Les produits à utiliser selon les revêtements et les techniques
- Les modes opératoires de chaque technique : lavage d'un sol dur, spray méthode, lustrage, décapage au mouillé, décapage à sec, pose d'émulsion, shampooing au mouillé, mousse sèche, injection extraction et combinée, récurage
- Les consignes de protection et de sécurité pour chaque machine
- La maintenance de premier niveau des machines de nettoyage

MODULE 5 : RELATIONNEL ET ATTITUDES SERVICE APPLIQUES A LA PROPLETE

Objectifs

- Avoir une hygiène corporelle soignée
- Avoir une tenue professionnelle adaptée et complète
- Savoir se présenter face à un client
- Savoir accueillir un client
- Adapter sa communication en fonction des interlocuteurs
- Savoir prendre des notes
- Savoir enregistrer et transmettre un message à sa hiérarchie
- Savoir éviter les conflits

Connaissances Associées et mises en situation professionnelle

- L'hygiène corporelle dans l'entreprise
- Les caractéristiques d'une bonne tenue de travail
- Les bases de la communication verbale et non verbale
- Les bases de la communication écrite

Ce module sera enseigné par l'intermédiaire de mises en situation à travers des jeux de rôles

MODULE 6 MODULES DE RENFORCEMENT DE PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Objectifs

- Appliquer la technique de nettoyage appropriée selon les caractéristiques du support et selon les protocoles
- Utiliser les produits et matériels appropriés selon les normes
- Appliquer les règles d'ergonomie et de sécurité
- Vérifier et rendre compte du travail réalisé

Liste des mises en situation réalisés sur le site de formation

- Réalisation d'un lustrage avec la monobrosse
- Réalisation d'une spray méthode avec la monobrosse
- Réaliser un décapage à sec ou un décapage au mouillé avec la monobrosse
- Appliquer une pose d'émulsion manuellement
- Réaliser un shampooing au mouillé sur sol textile
- Réaliser une mousse sèche sur sol textile
- Réaliser sur une injection extraction simple, renforcée sur sol textile



Siège Social
13, Avenue Jean Jaurès
33150 CENON

09.81.37.97.01
direction@ifcgcarrieres.fr
www.ifcg-carrieres.fr



Horaires des centres de formation
9h/12h30 - 13h30/17h

